



EIFFAGE

UN GROUPE RESPONSABLE

DEVELOPPEMENT DURABLE

20 mars 2003

E I F F A G E

UN GROUPE RESPONSABLE

Les principes de comportement d'EIFFAGE ont été mis à jour en 2002 ; parmi ceux-ci, on mentionnera :

- La volonté de servir et satisfaire les clients en associant les salariés aux progrès en assurant une juste contrepartie aux actionnaires en retour de leur confiance.
- Le souci d'inscrire les services et prestations dans le développement durable en France et dans les pays étrangers en respectant les règles en vigueur en matière environnementale et sociale.
- Le souhait de régir les relations avec les entités publiques, les clients, les fournisseurs et les sous-traitants avec transparence et exemplarité.

C'est dans ce cadre que les entreprises filiales, à leur niveau, assument leur responsabilité sociale et environnementale.

LA RESPONSABILITE SOCIALE

Métier historique du Groupe, la construction est un secteur qui a accueilli des générations de salariés d'origines les plus diverses. Les chantiers ont servi de tremplin à la progression professionnelle et sociale des salariés. Le syndicalisme y a toujours été actif et a contribué à l'intégration de ces générations.

Un Comité "Ressources Humaines" définit un cadre de réflexion pour les grandes missions sociales du Groupe.

Selon le principe de subsidiarité chaque filiale peut négocier des accords s'inscrivant dans le cadre des principes directeurs.

L'ensemble du personnel est réuni tous les ans au sein de son entité dont les performances ainsi que celles du Groupe sont commentées à cette occasion.

L'enquête annuelle réalisée auprès des salariés révèle un fort sentiment d'appartenance au Groupe.

Les effectifs salariés :

Au 31/12/02 les effectifs salariés étaient de 46 101, dont 11% Cadres 25% Etam 64% Ouvriers. La part des contrats à durée indéterminée est de 95%. Le Groupe a recruté dans l'année près de 4 000 personnes pour une évolution de l'effectif salarié de 9%, compte tenu des départs et de la croissance externe. Chaque salarié génère donc en moyenne environ 150 000 _ de chiffre d'affaires, la masse salariale représentant par ailleurs 25% du chiffre d'affaires. Ces éléments confirment le poids significatif du Groupe dans le tissu économique.

L'intérim représente 11% équivalent temps plein des effectifs salariés à la fin de 2002. Son volume est très lié à la saisonnalité des activités ainsi qu'aux variations de la commande publique et privée.

Trois plans sociaux ont été conduits, deux dans la branche construction, un dans la branche routière. Les efforts de reclassement ont permis de conserver 33 salariés issus des 73 postes supprimés, des mesures individuelles ont accompagné les projets professionnels des salariés non reclassés à l'intérieur du Groupe.

LA PRIORITE DU RECRUTEMENT ET DE L'INTEGRATION

La volonté de renouveler les générations et de transmettre le savoir-faire est commune à toutes les branches d'activité du Groupe.

- **Un partenariat de proximité** avec les écoles de cadres, d'ingénieurs et d'agents de maîtrise, les I.U.T. et les lycées professionnels au plan national et au sein des régions répond à la volonté d'apporter des énergies nouvelles dans des métiers où la qualification du personnel est une source de valeur.

Cette volonté se traduit également sur les chantiers à l'étranger : ainsi dans l'important programme autoroutier NORSCUT au Portugal un accord de coopération a été passé avec l'Université du Tras-Os-Montès pour la formation de jeunes ingénieurs portugais.

L'accueil des jeunes en contrats de qualification et en contrats d'alternance s'accompagne de la mise en place de tuteurs qui prennent en charge ces jeunes et les suivent dans leur premier parcours en entreprise. Une formation spécifique des tuteurs leur donne les moyens d'exercer cette mission volontaire.

- **L'effort mené en profondeur en faveur de l'insertion des jeunes en difficulté et en échec scolaire** au travers des chantiers écoles, de la participation active aux GEIQ, du partenariat avec l'ANPE, des Missions Locales pour l'Emploi se vérifie dans tout le Groupe, par ailleurs, très impliqué dans la Politique de la Ville au travers des CREPI (Clubs Régionaux d'Entreprises Pépinières par l'Insertion) et des Plans Locaux d'Insertion et d'Economie (P.L.I.E.).

Cet effort s'accompagne d'un soin particulier à intégrer les jeunes dans un parcours professionnel durable.

En mars 2002 EIFFAGE CONSTRUCTION a conclu un accord-cadre avec le Ministère des Affaires Sociales du Travail et de la Solidarité, le fonds d'Action et de Soutien par l'Intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD). Cette réflexion-action sera suivie pendant deux ans par le CREDOC.

Sept entités d'EIFFAGE ont concouru pour le Prix de l'Insertion Durable des Jeunes décerné par "Entreprise et Progrès" : SAEC Lyon - SAE Nord - EIFFAGE Construction IdF - SAEM Méditerranée SOCAE Atlantique - FORCLUM Val de Loire - DOMAS Puy de Dôme.

SAEM Méditerranée a été déclarée lauréate de ce prix.

Ces projets reposent sur une triple motivation : la motivation sociale qui se traduit par l'accompagnement personnalisé des jeunes, la motivation professionnelle qui consiste à transmettre le savoir-faire par le tutorat et l'acquisition de véritables compétences et la motivation citoyenne qui repose sur le rôle moteur de l'entreprise formatrice. Menées en partenariat étroit avec le tissu local, ces actions aboutissent à l'embauche durable de centaines de jeunes qui seront ensuite suivis dans leur parcours professionnel.

- **La volonté d'ouvrir les métiers à un plus grand nombre de femmes** par l'accueil dans les stages et le recrutement est réelle. Un programme est en cours de définition avec le Ministère Délégué à la Parité et à l'Egalité Professionnelle afin de faciliter l'accès des femmes aux métiers du bâtiment.

L'EXIGENCE DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE

La sécurité est un droit pour les salariés en même temps qu'elle est un devoir pour tous. Elle est un sujet de préoccupation dans toutes les filiales du Groupe même si et d'autant plus que les résultats ne sont pas encore à la hauteur des efforts fournis et de la motivation des équipes.

En fonction de la branche d'activité, le taux de fréquence varie de 25,34 à 64,55 le taux de gravité de 1,72 à 2,73. L'objectif est pour celles des branches qui seraient en dessus, de revenir en dessous de la médiane professionnelle.

L'enjeu majeur de la prévention invite à dépasser cet objectif. Les bonnes pratiques recensées dans le Groupe doivent s'intensifier :

- Le suivi à l'aide d'une caméra des gestes et comportements au travail complété par une séance de projection avec analyse.
 - Le développement des audits
 - La densification et l'animation des réseaux d'animateurs prévention-sécurité
 - La formation
 - L'analyse des accidents et de leurs causes avec retour et échange d'expérience
 - Le renouvellement régulier des matériels et vêtements de protection
 - La signalétique et le balisage des chantiers pour la sécurisation des cheminements internes et de ceux des riverains
 - La remise d'un livret individuel à tout nouvel arrivant dans les filiales ainsi qu'au personnel intérimaire
 - Les partenariats avec la CRAM, l'Inspection du Travail, les branches professionnelles
- L'obligation légale de disposer au 8/11/2002 d'un document unique d'évaluation des risques et de définition des moyens de les prévenir a été remplie. Elle a donné lieu à un intense effort de formation notamment dans la branche construction.
- Toutes les grues des chantiers d'EIFFAGE sont installées pour résister à une force de vent de 180km/heure. Un partenariat étroit avec Météo France est de règle dans les filiales.
- En 2002, la FNTP et la FFB ont désigné EIFFAGE Haute-Normandie lauréate du concours Sécurité des Entreprises de plus de 50 salariés.
- En 2003 tous les conducteurs d'engins seront formés au Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) anticipant ainsi l'obligation légale fixée à 2006.

Dans le domaine de prévention des maladies professionnelles un effort est mené concernant l'épicondylite du maçon. Ainsi à la suite d'une demande du CHSCT, une étude menée par l'OPPBTP a conduit la filiale Fougerolle à se doter d'équipements réduisant les risques de cette pathologie.

LA PLACE CENTRALE DONNEE A LA FORMATION

L'effort de formation est sensiblement au dessus de l'obligation légale. Un tiers des salariés ont suivi une formation en 2002.

Les priorités sont clairement définies :

- **La prévention et la sécurité de personnel.** L'objectif est de contribuer fortement à la baisse des accidents par la motivation de l'ensemble des acteurs.
- ♦ **Le développement des compétences et la visibilité des parcours professionnels** grâce à la formation des cadres à l'entretien annuel dont la généralisation a été entreprise en 2002 et à l'acquisition de logiciels d'évaluation des compétences. Le taux d'entretiens annuels réalisés sera un indicateur de performance ainsi que la mesure de satisfaction des salariés.
- **L'élévation de la qualification professionnelle et de l'attractivité des métiers du Groupe** notamment envers les jeunes qui constituent un volet important des personnels en formation. L'objectif est d'arriver à une adéquation qualitative entre les départs à la retraite et les recrutements.

2003 verra la création d'un Institut de Formation du Groupe destiné aux cadres en responsabilité afin d'élargir leur aptitude à prendre en compte tous les aspects de management, de renforcer le sentiment d'appartenance et de développer la synergie entre les différents métiers.

LE DIALOGUE SOCIAL

EIFFAGE emploie une main d'œuvre nombreuse importante et diversifiée. Elle constitue une des richesses essentielles du Groupe par son savoir-faire et ses compétences.

L'enquête annuelle réalisée auprès des salariés depuis plus de dix ans met en évidence un réel sentiment d'appartenance au Groupe

Ce dialogue se décline dans :

- **L'activité des institutions représentatives du personnel** : Outre le Comité de Groupe, il existe un Comité d'Entreprise Européen. EIFFAGE a été choisi à ce titre comme sujet d'étude par la Fondation de Dublin qui réunit les représentants des partenaires sociaux de l'Union Européenne. Dans l'activité routière un comité de branche et des comités régionaux ont été mis en place. Dans la branche construction des commissions d'informations et d'échanges existent au niveau de chaque région. La branche électrique est dotée d'une unité économique et sociale. Dans toutes les branches les CHSCT jouent un rôle actif dans la prévention et l'analyse des accidents.
- **L'actionnariat salarié** : Le partage des projets et des informations fait partie du patrimoine du Groupe. A ce titre une place importante est réservée à l'intéressement et à la participation. Ainsi en 2002 32,8 M _ ont été versés au titre de l'intéressement et 21,8 M _ au titre de la participation Depuis 1990 chaque année les salariés participent à une souscription destinée à conforter leur actionnariat. Depuis 1992 l'entreprise y contribue à travers un abondement important.

En 2002 EIFFAGE a été le premier Groupe à offrir à son personnel l'entrée dans un dispositif de SICAV d'Actionnariat Salarié en application de la loi sur l'épargne salariale avec un abondement pouvant aller jusqu'à 50 % de la souscription. Par ailleurs, un FCP a été mis en place en 2001 afin de recueillir les fonds issus de la participation et les investir en titres EIFFAGE. Aujourd'hui 90% des salariés en France sont actionnaires à travers la SICAVAS ou le FCPE.

- **La mise en œuvre des accords d'organisation du temps de travail** est effective dans la quasi-totalité des filiales françaises du Groupe. Le volume des heures supplémentaires correspond à la modulation introduite dans les accords d'entreprises. L'absentéisme correspond aux moyennes professionnelles des différentes branches d'activité.
- **En matière de rémunération** la masse salariale est passée de 1,588 Md _ en 2001 à 1,725 Md _ en 2002 soit 8,6%. La répartition entre part fixe et part variable et l'individualisation font l'objet de règles claires et stables.
- **L'amélioration des couvertures de prévoyance pour chaque catégorie de personnel** a conduit à des discussions et des accords dans les branches d'activités.

LA PARTICIPATION SOUTENUE AU DEVELOPPEMENT LOCAL

Les métiers d'EIFFAGE se caractérisent par un étroit maillage du pays qui se traduit par des partenariats suivis avec les établissements d'enseignements et de formation ainsi qu'avec les institutions locales chargées des bassins d'emploi.

A titre d'exemple, la plate-forme emploi-formation de Valenton créée à l'occasion de la construction de la station d'épuration Seine – Amont en coopération avec la municipalité a permis l'embauche d'une cinquantaine de personnes.

EIFFAGE contribue par ses métiers à la mise en valeur et à l'entretien du patrimoine urbain ainsi qu'à l'amélioration des commodités offertes aux usagers. Ainsi, en assurant la rénovation et t la maintenance des réseaux d'éclairage public, la branche électrique du Groupe participe à la mise en sécurité des centres-villes comme des banlieues.

Un grand chantier génère toujours des activités dans l'hôtellerie, le commerce, la restauration. EIFFAGE met un soin particulier pour les chantiers les plus longs à loger son personnel dans le parc locatif de l'agglomération et n'hésite pas à compléter l'offre locale par des constructions adaptées, ainsi à l'occasion de la construction du Viaduc de Millau dans le parc HLM de la ville, comme dans le parc privé réhabilité à cette fin.

- **Le travail confié à la sous-traitance** fait partie de ce développement local. Elle varie en moyenne sur les trois dernières années de 8 % du chiffre d'affaires à 36 % en fonction de la branche d'activité. Une attention particulière est portée au respect des lois et règlements de la sécurité et de la qualité.
- **La concertation** avec les riverains des chantiers et les utilisateurs finaux est une composante de l'insertion locale que ce soit dans le cadre des opérations de réhabilitation d'habitat social, où les locataires sont obligatoirement consultés, de rénovation d'équipements publics où l'activité ne peut être interrompue comme les hôpitaux et maternités, dans la définition des voies de circulation empruntées par les poids lourds desservant les chantiers. Cette concertation peut être quotidienne quand il s'agit de chantiers en site urbain résidentiel où les normes paysagères doivent être strictement respectées comme c'est le cas dans l'opération Crystal Park à Neuilly sur Seine.

LA RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

La qualité des ouvrages, la pérennité des services et l'enracinement du réseau dans le tissu local participent au développement durable. Les prestations du Groupe ont un impact sur l'environnement : bâtiments, ouvrages d'art, routes, transports de l'énergie. Ainsi travailler dans et pour l'environnement est une réalité tangible quant il s'agit de construire des stations d'épuration d'eau, des centres de tri ou des unités d'incinération, de mettre aux normes de gabarit des tunnels afin de permettre le ferroutage.

Le respect des paysages, l'amélioration du cadre de vie sont, dans le cadre contractuel, au cœur des préoccupations d'EIFFAGE. Le Groupe assume d'autant mieux ses responsabilités qu'il assure la conception et la construction ainsi que l'exploitation et la maintenance.

L'exigence de l'innovation, les bonnes pratiques qu'il convient de généraliser, une offre commerciale qui sait répondre à la composante environnementale demandée par le client au meilleur coût constituent de solides points d'appui pour poursuivre la progression de la performance environnementale.

UNE ORGANISATION PRETE A ASSUMER SA RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

- **Un club qualité** existe depuis plusieurs années afin d'échanger les expériences en matière de certification et de développer les audits internes d'une branche à l'autre. Il met aujourd'hui sa compétence acquise dans le domaine du respect de la qualité au service de l'environnement.
- **Un comité scientifique et technique** assure une fonction de veille et d'alerte technologique, d'innovation, de prévention des risques naturels, industriels et techniques. Chaque année il organise une journée d'étude rassemblant une centaine de cadres. En 2002 ses travaux ont porté sur le développement durable.
- **Des groupes d'études et de progrès (GEP)** animés par les dirigeants ont été constitués en mars 2002. La thématique de développement durable y figure notamment au travers du GEP consacré à la formation des cadres afin qu'ils l'intègrent dans leurs prises de décisions et leur fonction d'animateur des équipes.
- **Les grands chantiers** disposent souvent d'une personne dédiée au respect de l'environnement. Elle veille à l'intégration dans le site naturel, au respect des paysages, de la faune et de la flore, au tri des déchets, à leur réduction à la source, à la réduction des nuisances (bruit, poussières, fumées), à la concertation avec les associations et les riverains. Les chantiers tels que le Viaduc de Millau, la LGV Est, la plate-forme multimodale de Dourges (Pas-de-Calais) disposent d'un Plan de Respect de l'Environnement.

Le chantier du Viaduc de Millau se veut exemplaire à ce titre. Une conseillère environnement y est installée de manière permanente. Des séances de formation à l'environnement y sont organisées régulièrement. Les entreprises sous-traitantes et les personnels intérimaires reçoivent le même type de formation.

L'objectif du Groupe est d'intégrer progressivement ces pratiques dans toutes les prestations qu'il offre au travers de ses filiales.

L'INNOVATION AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA DURABILITE

- **Dans les activités de construction** : Des études sont menées ainsi que des chantiers expérimentaux sur les huiles de démoulage d'origine végétale afin de faire disparaître les pollutions liées à leur utilisation, des coffrages avec une peau en fibre de carbone pour éviter l'utilisation des huiles sont expérimentés. La mise au point et l'emploi des bétons auto-plaçants évitent les vibrations et suppriment les nuisances acoustiques. Outre leur impact positif sur la qualité de l'environnement, ces nouvelles techniques améliorent les conditions de travail et la santé des salariés.

Un partenariat a été conclu avec les Universités de Gand et de Delft et le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées dans le cadre de programme européen EUREKA pour le développement des bétons à ultra haute performance qui ont la particularité de concilier résistance et protection du milieu naturel. Cette technique réalisée pour la première fois à l'occasion de l'édification de la barrière de péage de Bourg-les-Valence est retenue par l'architecte pour la future barrière de péage de Millau.

Le Groupe est fortement impliqué dans la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) du Ministère de l'Équipement notamment pour la réalisation des lycées, collèges et logements. Ainsi l'opération du quartier du Levant aux Andelys a été la première opération HQE menée lors d'une réhabilitation. Cette approche a permis de concilier les besoins propres des locataires et du maître d'ouvrage et de raisonner en terme de développement durable : grands appartements disposant d'espaces extérieurs privés, locaux pour le tri sélectif des déchets ménagers, espaces extérieurs collectifs sécurisés.

- **Les activités routières** développent, d'une part, de nouveaux liants et émulsifiants biologiques qui diminuent les rejets polluants (ou fumées) et utilisent une ressource agricole renouvelable et, d'autre part, des techniques à froid qui permettent des économies d'énergie. La mise en service d'enrobés phoniques moins consommateurs en granulats participent à la réduction des « points noirs » bruit en site urbain dense comme à Marseille. Le développement de revêtements plus sûrs pour les usagers de la route est aussi une priorité.
- **La démarche de certification** doit être poursuivie dans les branches d'activité tant en ISO 9001 qu'en ISO 14000 dont les premières certifications sont intervenues en 2002.

En 2002, le montant des activités certifiées qualité ou environnement représentent plus de 60% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'ECONOMIE DES RESSOURCES NATURELLES ET ENERGETIQUES

- **Le contrôle et la limitation des consommations d'eau et d'énergie** en application sur les grands chantiers seront progressivement étendus. Dans les sites industriels l'année 2002 a vu la mise en place d'indicateurs de consommation.

En matière d'énergies renouvelables, une des filiales du Groupe est spécialisée dans l'éolien. Sa présence ancienne sur un marché naissant devrait lui permettre de réels développements. D'autres filiales se positionnent sur le solaire et l'hydroélectrique.

L'utilisation de la lumière naturelle dans la réalisation de la branche métallique ainsi que la technique de double façade en verre ont des impacts positifs sur la consommation d'énergie. La verrière de la nouvelle zone d'embarquement de l'aérogare ROISSY 2 E est une référence en la matière. Elle a fait l'objet d'une autorisation technique d'expérimentation (ATEX) délivrée par le CSTB.

- **Le recyclage des matériaux est un axe stratégique** tant pour des raisons économiques qu'environnementales.

La création d'Envimat dans la région Nord-Pas-de-Calais est née de la volonté commune des branches routière et construction de satisfaire à la préservation du patrimoine naturel et de développer un cycle économique complet basé sur le recyclage des matériaux en regroupant les activités de démolition, de valorisation et de reconstruction.

En 2002, Envimat a valorisé 400.000 tonnes de déchets inertes et procédé à d'importants investissements. La synergie entre branches et filiales du Groupe permet d'anticiper les obligations nationales en matière de recyclage et la mise au point de nouveaux matériaux aux performances compétitives avec celles des matériaux traditionnels. Ces produits utilisés avec succès sur nombre de chantiers ouvrent de nouvelles perspectives pour la réutilisation des matériaux recyclés et la pérennité de leurs performances encouragent maître d'ouvrage et maître d'œuvre à les utiliser davantage.

En 2002, 55 plates-formes en service dans l'activité routière permettent de valoriser 1.450.000 tonnes de matériaux inertes mis en œuvre dans les chaussées.

En répondant à l'appel à projets de l'Ademe sur le thème de la valorisation des matériaux issus du bâtiment et des travaux publics dans deux régions (Rhône-Alpes – Auvergne / Limousin – Centre) le Groupe entend prendre place comme acteur majeur du recyclage.

Il s'agit de concourir à l'objectif national de réduction du recours au stockage ultime et d'assurer une gestion économe des gisements alluvionnaires et des roches massives. Ces plates-formes ont vocation à être reproduites dans d'autres régions.

Pour autant que le problème de la maîtrise foncière soit résolu, chaque plate-forme devrait accueillir au moins 50.00 tonnes par an et atteindre un taux de valorisation de 80%.

- La valorisation des pneumatiques inadaptés au rechapage est une pratique déjà ancienne pour le Groupe qui a été pionnier dans la profession. Ils sont utilisés dans les murs de soutènement, dans les merlons de protection, etc..
- La réutilisation des matériaux en place est en voie de développement. Cette technique conduit à une économie de la ressource naturelle et une diminution des transports. Il en va ainsi dans les chantiers routiers avec les opérations d'enlèvement et de remise en place en continu d'enrobés et dans les travaux publics où on retiendra l'exemple de la descenderie du tunnel du Lyon – Turin où des objectifs quantitatifs ambitieux de réemploi en place ont été fixés.

La branche construction métallique participe à l'effort national en matière de recyclage de l'acier : elle utilise 15% d'acier recyclé dans son activité annuelle et les chutes d'acier de ses usines et chantiers sont elles-mêmes recyclées.

LE RISQUE ENVIRONNEMENTAL fait l'objet d'une appréciation voire d'une évaluation précise sur les grands chantiers assortis d'un Plan de Respect de l'Environnement.

Cette évaluation permet de diminuer voire de supprimer les rejets polluants dans l'air, l'eau et le sol et de réduire le bruit.

Chaque fois que le matériel existe, la préférence est donnée aux engins électriques afin d'éviter les rejets polluants dans l'air.

La protection des eaux est assurée grâce au raccordement au réseau collecteur public des eaux usées des chantiers, à l'évacuation des eaux de pompage de manière à garantir la non-pollution des eaux souterraines, utilisation de fosses de décantation à des réseaux de collecte des eaux de ruissellement des chantiers.

Les flottes de véhicules et d'engins disposent de kits anti-pollution en cas de fuite d'hydrocarbure. Le stockage des huiles et graisses est assuré sur dalles étanches ou en fûts sur des palettes avec bacs de rétention afin de protéger les sols. Les huiles sont récupérées par des filières professionnelles agréées.

La diminution du bruit, à la fois parce qu'il est la première source de maladie professionnelle dans les activités du bâtiment et que les riverains y sont très attentifs, est une priorité dans les chantiers : Protections acoustiques individuelles, utilisation de matériels insonorisés, serrage des coffrages avec des clés, horaires de chantiers adaptés au voisinage, liaison radio avec les grues, organisation de travail adaptée afin de tenir compte de l'activité de proximité. Le chantier de réhabilitation du Grand Palais à Paris dans un monument classé est un bon exemple de l'attention portée à la tranquillité du voisinage. Il consiste à remplacer la totalité de la charpente métallique et de la verrière sans pour autant troubler la quiétude des visiteurs du musée national mitoyen, a nécessité de véritables prouesses humaines et techniques.

Les déchets font souvent l'objet de tri sur place dans des bennes dédiées (fer - bois - verre - huiles usagées). L'objectif est qu'à terme notamment quand il s'agit de déchets spéciaux (DIS) le tri soit pratiqué sur tous les chantiers et que la traçabilité en soit assurée grâce à la reprise par des filières agréées qui garantissent leur destination finale.

Sur tous les points évoqués, l'exemple du chantier du Viaduc de MILLAU devra essaimer vers le plus grand nombre de chantiers. Le reporting mis en place à cet effet au siège d'EIFFAGE T.P. permet de capitaliser cette expérience et d'en tirer des procédures respectueuses de l'environnement.

Déjà des pratiques de développement durable existent sur des chantiers de taille plus modeste. Ainsi le programme, conduit par la filiale Fougerolle, de 46 logements pour les Cités-Jardins à ARGENTEUIL est destiné à servir de test à ce que doit être un chantier écologique dans la construction.

LA PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Dans la mesure où ils existent les Plans de Respect de l'Environnement établissent un diagnostic environnemental : proximité des sites classés, Biotope, Zone Natura 2000, Z.N.I.E.F.F. (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, Z.I.C.O. (Zone d'Intérêt Communautaire des Oiseaux), Parc Naturel Régional. Par voie contractuelle le Groupe s'engage à respecter les zones ainsi protégées.

Il faut citer à ce titre la détermination du Groupe sur le chantier NORSCUT au Portugal d'accompagner la volonté de l'Etat Portugais à respecter la directive européenne Natura 2000 qui impose de concilier développement du territoire et préservation de l'environnement.

CONCLUSION

Le présent document constitue le premier rapport concernant la responsabilité sociale et environnementale d'EIFFAGE. Il vise certes à répondre à l'obligation née de l'application de la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques mais il procède aussi d'une démarche volontaire et décentralisée.

Volontaire parce que depuis trois ans le Groupe a cherché à situer ses performances sociales, décentralisée parce que toutes les filiales du Groupe ont été consultées et que les équipes Ressources Humaines, Développement Urbain, Scientifiques, Techniques et de Communication ont été mobilisées pour le travail d'analyse et de synthèse. Cette démarche a permis de dresser un état des lieux sincère et de fixer des axes de progrès à la fois réalistes et ambitieux.

A l'avenir, seront recherchés des indicateurs pertinents adaptés à l'ensemble des métiers du Groupe: une méthode commune de collecte et d'analyse des informations permettra de mieux identifier les impacts sociaux et environnementaux, de développer les audits internes et les certifications et de rechercher des partenariats externes.

La responsabilité sociale de l'entreprise se conjugue ainsi concrètement avec ses performances économiques.